

## **Colza en floraison : actuellement peu de charançons des siliques et protection préventive contre le sclérotinia !**

Situation au 7 avril 2014

Les observations de cette semaine montrent un très beau début de floraison du colza dans toutes les régions. Les méligèthes que l'on peut trouver ne doivent dès lors plus être considérés comme nuisibles. En effet, une fois les fleurs ouvertes, ces petits mangeurs de pollen participent même à la pollinisation du colza. Les premiers charançons des siliques sont observés en faibles nombres dans certains champs. Ces insectes peuvent être nuisibles dès que de jeunes siliques sont présentes, ce qui est le cas dans bon nombre de champs. Toutefois, leur très faible nombre et le temps frais qui est annoncé pour les prochains jours invitent à ne pas intervenir actuellement à l'aide d'insecticides et ceci pour deux raisons. Un traitement effectué actuellement ne coïnciderait pas avec les vols du charançon des siliques qui peuvent encore survenir jusqu'à la fin de la floraison. De plus, un tel traitement toucherait les méligèthes présents dans la culture et exercerait une pression sélective conduisant à un renforcement de la résistance des populations. Notre conseil est donc d'éviter tout traitement insecticide au cours des prochains jours.

La protection contre le sclérotinia doit être appliquée préventivement. Cette maladie est véhiculée principalement par les pétales restant coller aux feuilles. Ce risque persiste pendant toute la floraison. Cette année, il faut s'attendre à avoir des colzas de grande taille. Dans ces conditions, notre conseil est de ne pas trop tarder à appliquer cette protection fongicide.

Christine Cartrysse, APPO, Centre Pilote CePiCOP  
Michel De Proft, Expert scientifique CRA-W

Les données d'observation sont issues d'un réseau de piégeage du colza rassemblant des observateurs de l'APPO, du CADCO, du CARAH, du CPL-Végémar, du CRA-W, de la DGARNE-Développement et de l'OPA de Ciney, et couvrant les différentes régions de production du colza.

Lieux d'observation : Ath, Audregnies, Barbençon, Bois-de-Villers, Bonneville, Ciney, Clermont, Corroy-le-Château, Crupet, Denée, Ermeton-sur-Biert, Faimés, Falaën, Flavion, Floreffe, Foy, Fromiée, Gembloux, Isnes, Jamiolle, Limont, Mesnil-St-Blaise, Messancy, Mettet, Meux, Morialmé, Morville, Namèche, Natoye, Porcheresse, Rhisnes, Rochefort, Schockville, Solières, Sombreffe, Sorinnes-la-Longue, Saint-Marc, Tarcienne, Tilly, Tongrinne, Tubize, Vaux-et-Borset, Vellereille-le-Sec.